

Quelqu'un

Le pronom indéfini *quelqu'un*, formé à partir de *quelque* et *un*, a comme formes possibles :

- *quelqu'un* (masc. sing.),
- *quelqu'une* (fém. sing.),
- *quelques-uns* (masc. pl.),
- *quelques-unes* (fém. pl.).

Ces formes connaissent divers emplois.

1. Un parmi d'autres (quelqu'un, quelqu'une)

Plusieurs parmi un plus grand nombre (quelques-uns, quelques-unes)

Quelqu'un peut être employé comme pronom représentant : il reprend alors un nom qui précède ou qui suit. Ce pronom se réfère alors à des personnes ou à des choses indéterminées.

→ L'emploi des formes au pluriel, *quelques-uns* et *quelques-unes*, est fréquent et ne pose pas de problème.

→ Par contre, l'emploi des pronoms singuliers, *quelqu'un* et *quelqu'une*, comme pronoms de reprise est rare et littéraire ; dans la langue courante, on emploie plutôt, dans les mêmes contextes, *l'un* ou *l'une*.

Exemples :

Tu aimes les pralines? Alors prends-en donc quelques-unes !

Quelques-uns de mes amis vont au théâtre ce soir.

Encore une fois, Francis s'adonne à quelqu'une de ses occupations étranges.

Quelqu'un des jeunes artistes que Richard fréquente l'a invité à son vernissage.

2. Une personne quelconque (absolu = sans référence à un nom)

Quelqu'un est aussi utilisé comme nominal, en emploi absolu. Il ne représente alors que des personnes.

→ C'est presque exclusivement la forme masculine, *quelqu'un*, que l'on emploie pour évoquer une personne, homme ou femme, indéterminée.

→ L'emploi de *quelqu'une* est possible mais rare.

→ Les formes au pluriel, *quelques-uns* et *quelques-unes*, qui signifient « certains » ou « certaines personnes », appartiennent à un registre soutenu.

Exemples :

Y a-t-il quelqu'un qui pourrait m'aider?

Gonzague cherche quelqu'un avec qui partager son appartement.

Audrey est quelqu'un d'exceptionnel.

Elle espérait que son témoignage en aiderait quelques-uns.